

# Pièce P-17

Communiqué de presse du directeur général des  
élections – 16 décembre 2004 – Le DGE publie son  
rapport d'activités sur la consultation référendaire  
municipale du 20 juin 2004

## **Le DGE publie son rapport d'activités sur la consultation référendaire municipale du 20 juin 2004**

16 décembre 2004

Québec, le 16 décembre 2004 – Le directeur général des élections du Québec, M<sup>e</sup> Marcel Blanchet, annonce la publication de son rapport d'activités sur les 89 consultations référendaires municipales du 20 juin 2004. Par ce document, le DGE a voulu rendre ainsi compte d'un événement sans précédent dans l'histoire du Québec.

Le rapport brosse un tableau complet du contexte dans lequel les consultations ont été organisées et des travaux préparatoires ayant amené le DGE à tenir ces 89 référendums, auxquels ont participé plus de 468 000 personnes habiles à voter. Il présente notamment les résultats définitifs des consultations référendaires municipales et précise leur coût pour chacun des secteurs. On y trouve de plus des informations détaillées sur les contributions recueillies et les dépenses engagées pour favoriser l'option du OUI et du NON dans les différents secteurs.

À certains égards, l'exercice tenu en juin dernier était une première pour le DGE puisque l'institution n'avait jamais agi auparavant comme maître d'œuvre de la tenue de scrutins municipaux. Le rôle qu'il assume habituellement au regard des opérations électorales municipales en est un de soutien et d'accompagnement aux présidents d'élection. Par ailleurs, le défi était de taille puisque dans des délais très courts (quelques mois), le DGE a notamment adapté des systèmes informatiques, recruté des responsables de scrutins, contribué à élaborer des règles de financement inédites, produit du matériel électoral original et mené une importante campagne d'information. Également, le Directeur général des élections a dû déployer une organisation permettant de tenir des référendums dans 213 secteurs municipaux, sans savoir si le résultat du processus d'enregistrement amènerait effectivement la tenue d'autant de référendums.

Le DGE, M<sup>e</sup> Marcel Blanchet, a souligné que « l'expertise québécoise en matière d'administration de scrutins a été soumise à un sérieux test, à l'occasion des consultations référendaires municipales. Et l'on peut affirmer, a posteriori, que le défi a été relevé et que le test a été réussi dans le plus grand intérêt de la démocratie. »

Les faits saillants qui suivent permettent d'avoir une idée de l'ampleur de la tâche qui a été accomplie lors du scrutin référendaire du 20 juin 2004 :

Référendums municipaux tenus dans 89 secteurs, rattachés à 29 municipalités

Un calendrier référendaire de 29 jours

327 bureaux de vote par anticipation et 3 533 bureaux de vote ordinaires

120 commissions de révisions

Formation de 170 responsables du scrutin référendaire, adjoints, substituts ou greffiers et secrétaires-trésoriers

Mobilisation de quelque 34 000 membres du personnel référendaire

Implantation d'un système informatique adapté aux besoins des scrutins référendaires municipaux

Production de 213 cartes des secteurs municipaux pour le processus d'enregistrement

Production de 89 cartes des secteurs municipaux avec sections de vote pour les scrutins référendaires

Un taux moyen de modifications à la liste référendaire de 1,09% en révision

979 745 personnes habiles à voter

190 comités officiels formés dans 109 secteurs, soit 92 comités du Oui et 98 comités du Non

Autorisation par le DGE de 292 personnes intéressées

Autorisation de 17 personnes non affiliées par le DGE

Transmission de 641 113 avis d'inscriptions par la poste

Expédition de 979 685 cartes de rappel par la poste

Réponse à plus de 30 000 demandes de renseignements aux bureaux du DGE en période référendaire et près de 10 000 demandes en période des registres.

Mise en ligne d'une section spéciale consacrée à la consultation référendaire municipale sur le site Web du DGE

987 214 visites du site Web du DGE

**Catégories :** [Municipal](#), [Référendum 2004](#)